

Le collectif était représenté par les représentants de la FCPE 45 (Fédération des conseils de parents d'élèves), l'AME 45 (association des maîtres E), l'AREN 45 (association de rééducateurs de l'Éducation Nationale), du SE-UNSA 45, SGEN-CFDT 45 et SNUIPP-FSU 45, L'AFPEN n'a pas pu être présente

Après la déclaration liminaire, nous avons abordé les points suivants :

- 1) conséquence de la directive ministérielle du 21/12/18 ( poste à titre définitif pour les collègues spécialisés quelque soit la spécialité), l'administration découvre cette directive . Nous demandons que les collègues n'ayant pas la bonne spécialité puissent bénéficier de la dominante correspondant à leur poste. La DSEDEN se conformera à la circulaire nationale et définira l'ensemble en groupe de travail avec les organisations syndicales représentatives des personnels.

L'administration dit qu'il y a une enveloppe pour les formations et qu'il ne peut y avoir de certitude quant aux départs en formation.

- 2) Statut des collègues faisant fonction (sur les postes E) :

Nous demandons s'il existe un cadre départemental, l'administration nous répond que oui (circo ASH 2) mais admet des pratiques différentes d'une circo à l'autre. Nous demandons qu'un cadre départemental soit effectif avec pour les collègues la possibilité de faire partie des travaux de l'équipe du RASED et de bénéficier des formations annuelles pour les rased.

Nous avons souligné que la possibilité des collègues faisant fonction ne devait pas limiter les départs en stage de formation CAPPEI (RASED aide à dominante pédagogique).

Nous avons abordé également la situation des psychologues EDA contractuels et la difficulté de fonctionnement notamment lorsqu'ils été recrutés tardivement. Il y a actuellement 4 pys EDA contractuels.

- 3) Les journées de formations annuelles des pys.

Vu les changements administratifs, le rectorat ne semblait pas être au courant de ces journées annuelles. Mme Ruggiari dit devoir faire remonter la demande à la DAFOP pour l'année suivante. Pour ce faire, il faut que les pys EDA fasse remonter aux IEN qui feront remonter aux services du 2 degré (tout parait simple sur le papier...)

Nous abordons aussi l'achat des WISC. Les communes seraient réticentes car les WISC disparaîtraient avec le départ des personnels.

- 4) Situation des tuteurs

Très éloignés des nouvelles attentes institutionnelles liées aux nouveaux CAPPEI et pour ceux suivant des collègues en candidat libre leur permettre de participer aux formations tuteurs et de pouvoir se rendre sur le terrain du candidat et vice-versa.

- 5) Aspects liés aux échecs massifs suite à la formation CAPPEI

Sur ces sujets plus "techniques", Mme Guggiari dit qu'elle remontera nos regards et nos questions à M. Gaché (conseiller technique auprès du recteur) et Mme Toupé nous propose une nouvelle audience avec les IEN ASH du département.

- 6) Aspects matériels de fonctionnement :

Nous demandons à ce qu'il y ait une charte départementale sur les conditions minimales matérielles pour permettre le travail du RASED.

7) Concernant les primes REP REP+ :

Nous demandons que le cas échéant la prime REP soit retirée en parti à postériori et non pas à priori comme fait actuellement dans certaines circo. L'administration a dit qu'elle verrait avec la division des écoles en ce sens.

Autres infos : une commission va être créé départementalement autour de la question des pôles ressources, journées formations 26 mars et 26 avril, l'administration propose que la 3<sup>ème</sup> journée soit proposée par Mme Gomez (IEN ASH) autour des structures spécialisées et des besoins que les collègues feraient remonter. Ces journées de formations sont organisée par l'AME 45 sous couvert de l'administration. Nous demandons à ce qu'elles soient ouvertes aux autres acteurs du RASED, l'administration répond qu'elle ne peut rien faire pour les psys car dépendant du rectorat.